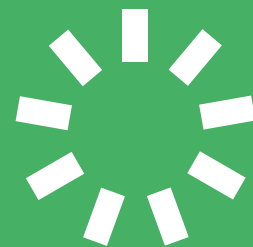


# MASTER

## Sociétés, aménagement, gouvernance des territoires (SAGt)



Mention Géographie, Aménagement, Environnement, Développement

Le parcours SAGt forme **des professionnels de l'aménagement, des spécialistes de l'ingénierie et de l'animation du développement local** capables d'analyses transversales et de traitements de données au service **des politiques publiques intersectorielles** (habitat, alimentation, etc.). Cette spécialisation, intégrant **une dimension pluridisciplinaire et une orientation autour des inégalités socio-spatiales**, constitue secondairement un point d'entrée dans le monde de la recherche.

## Objectifs

Résolument généraliste, l'objectif est de penser le champ de l'aménagement en privilégiant une analyse critique et circonstanciée des références, des discours, des outils et des pratiques de l'espace. Si le socle disciplinaire est celui de l'aménagement vu depuis la géographie, les références sont pluridisciplinaires dans toutes les thématiques traitées, adossées à l'actualité de grands enjeux politiques (par exemple découpage territorial, principes et applications rurales...).

Des **travaux appliqués** sont prévus dans chaque module : commandes de diagnostic d'aménagement par des collectivités, rencontres avec des praticiens ou techniciens sur des politiques et des enjeux relatifs à l'aménagement et au développement des territoires. La formation s'appuie en particulier sur l'équipe de recherche Espaces et sociétés (UMR 6590 CNRS) et sur les orientations de recherche de ses enseignants-chercheurs. Les praticiens de l'aménagement qui interviennent sont des personnels d'établissements publics de coopération intercommunale, de collectivités locales ou d'entreprises (bureaux d'études...).

## Compétences

- Maîtrise des enjeux politiques et sociaux contemporains de l'aménagement des territoires
- Identification des politiques, des documents et des acteurs de l'aménagement des territoires
- Rédaction des notes et rapports de synthèse et leur communication à l'oral
- Maîtrise de méthodes d'analyse d'enquêtes, travail de données quantitatives et qualitatives
- Usage des systèmes d'information géographique et/ou la cartographie en fonction des objectifs prévus
- Analyse des situations territoriales complexes en recourant à la connaissance pluridisciplinaire
- Travail en équipe, autonomie, prise d'initiative

## Débouchés

Le parcours SAGt prépare aux emplois de chargé d'études, de projets, de missions, et d'ingénieur d'étude spécialiste des diagnostics territoriaux de l'aménagement et ouvre sur le doctorat. Les secteurs visés sont de deux ordres :

- le **secteur public** comprenant collectivités territoriales, services déconcentrés de l'État, établissements publics locaux, organismes consulaires, organismes thématiques (logement, seniors...), agences d'urbanisme, observatoires locaux, et enseignement et recherche (Universités, CNRS...);
- le **secteur privé** par le biais de cabinets d'étude, d'architectes de consultants, engagés dans des démarches de développement territorial à différentes échelles, et des structures associatives. Le réseau de chercheurs et de praticiens associés au laboratoire ESO-Nantes (UMR 6590) favorise l'insertion des étudiants.

## Informations pratiques

- **Durée et crédits ECTS**  
M1 : 1 an  
M2 : 1 an (dont 4 à 6 mois de stage)  
120 crédits ECTS (30 par semestre)
- **Effectif étudiants**  
18 par année
- **Informations complémentaires**  
<https://igarun.univ-nantes.fr/les-formations/masters/>
- **Admission et candidature en M1 ou en M2**  
[www.univ-nantes.fr/candidature-master](http://www.univ-nantes.fr/candidature-master)  
Cette année, les candidatures auront lieu du **26 avril au 17 mai 2022**

# Contenu de la formation (4 semestres)

	<p><b>Des enseignements transversaux (66h) :</b> Systèmes d'Information Géographique (SIG) - Anglais appliqué - De la collecte à l'analyse de données (2 choix parmi 3) : questionnaires, entretiens, relevés de terrain - Échanges professionnels (tables-rondes ou conférences avec des professionnels du parcours choisi)</p> <p><b>Deux spécialités à combiner (240h en présentiel) :</b> la spécialité « Territoires et sociétés » et une autre spécialité au choix : « Espaces et géomatique », « Mer et littoral » ou « Ville et urbanisme »</p> <p><b>Un exercice pratique (au choix) :</b> un diagnostic territorial (par groupe de 5-6 étudiants, en réponse à la commande d'une collectivité locale, une association, un bureau d'études...) ou un mémoire de recherche dont le sujet traite d'une problématique littorale et/ou maritime (travail individuel)</p> <p><b>Un stage volontaire (non obligatoire) de 1 à 3 mois selon les cas réalisé entre juin et septembre</b></p>
<b>Master 1</b>	
	<p><b>Sociétés (68h) :</b> Regards croisés socio-géo sur les territoires, Inégalités sociales et territoires (séminaire multi-sites ESO), Intelligence territoriale, Recueil de données et leur traitement</p> <p><b>Gouvernance (68h) :</b> Les pouvoirs locaux, Participation habitante, Du discours aux documents, Terrain</p> <p><b>Aménagement (68h) :</b> Politiques du développement territorial local, Politiques sectorielles, Du projet à son évaluation, SIG/ Cartographie de l'aménagement</p> <p><b>Mise en situation professionnelle (96h) :</b> Management de projet et de concertation, Communication, Recherche d'emploi, Atelier professionnel (séminaires organisés par les étudiants...)</p> <p><b>Stage et mémoire (4 à 6 mois à partir de février)</b></p>
<b>Master 2</b>	

## Une formation pro

Le master Géographie, Aménagement, Environnement, Développement est à **finalité professionnelle** et met régulièrement les étudiants en situation professionnelle durant les cours, par le distanciel et les commandes émanant d'organismes.

Les stages sont volontaires en M1, se déroulant de juin à août. Les stages sont obligatoires en M2. Ils ont une durée minimale de 4 mois et maximale de 6 mois. La validation se déroule en deux temps : la réalisation d'un mémoire universitaire qui mêle réflexion sur un sujet d'aménagement et rend compte des missions de l'étudiant durant le stage ; la soutenance du mémoire. Les stages peuvent se dérouler dans une diversité de structures, publiques, para-publiques ou privées.

## Conditions d'admission

**Master 1 :** la sélection des étudiants a lieu à l'entrée du M1 par le biais d'un dossier qui comprend : une lettre de motivation explicitant clairement le projet professionnel, les raisons de la candidature ainsi que le parcours choisi ; un CV ; les relevés de notes du cursus dans l'enseignement supérieur. Les Licences recommandées sont d'abord celles des mentions suivantes : géographie et aménagement, et secondairement, celles des mentions sciences humaines et sociales, sciences politiques, sciences de l'environnement.

**Master 2 :** l'entrée en M2 est de droit pour les étudiants sélectionnés à l'entrée du M1 GAED (parcours SAGt), sous réserve de validation de l'année de M1.

Pour les étudiants étrangers, les étudiants titulaires d'un M1 d'une autre université française, les étudiants titulaires d'un M1 d'une autre mention délivré par l'université de Nantes, ou les étudiants en reprise d'études, l'accès directement en M2 demeure possible dans la limite de la capacité d'accueil de la formation. Dans ce cas, l'admission se fait sur dossier (CV détaillé et lettre de motivation argumentée).

Le recrutement est alors réalisé en fonction de la cohérence entre le projet professionnel avancé par l'étudiant et l'orientation du parcours de la formation.

## En savoir plus

- Sur le parcours

M1 : [celine.chadenas@univ-nantes.fr](mailto:celine.chadenas@univ-nantes.fr)

M2 : [beatrice.chaudet@univ-nantes.fr](mailto:beatrice.chaudet@univ-nantes.fr)

- Reprise d'études, VAE

[fc.lettres-shs@univ-nantes.fr](mailto:fc.lettres-shs@univ-nantes.fr)

- Étudiants étrangers

Candidatures selon un calendrier anticipé entre octobre et décembre

<https://www.univ-nantes.fr/etudier-se-former/incoming-students-venir-etudier-a-nantes>

